

Salut Plume!

Seulement 5.-/mois
+ Installation CHF 95.-
(frais unique)



Améliorez la qualité et la sécurité de votre Wi-Fi grâce à Plume

Vous attendez plus de votre Wi-Fi ?

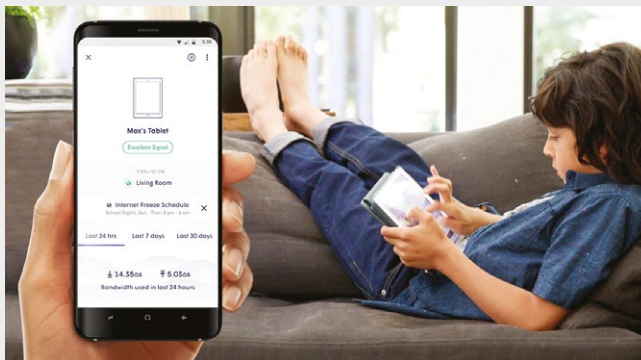
- Le réseau Wi-Fi n'est pas disponible dans toutes les pièces de la maison ?
- Vos besoins évoluent selon les heures de la journée ?
- Vous souhaitez gérer les heures et le type d'accès à Internet pour vos enfants ?

Sinergy a la solution idéale en complément de votre abonnement Internet.

Pourquoi Plume ?

Plume optimise en permanence le réseau Wi-Fi et assure plus de sécurité et de contrôle dans votre maison.

- **Sécurité** - Contrôles d'accès personnalisables, protection Internet et détection de mouvement
- **Smart** - Wi-Fi optimisé automatiquement pour répondre à l'évolution de vos besoins tout au long de la journée.
- **Services** - Solution simple d'utilisation grâce à l'application Plume et support local assuré par Sinergy.



6 mois offerts

N'hésitez pas à nous contacter et profitez actuellement des 6 premiers mois offerts*.

Infos sur www.sinergy.ch/plume

*Offre valable pour tout nouveau contrat Plume signé jusqu'au 31 mars 2021



Le réseau électrique et le télé-réseau de Martigny Combe intègrent Sinergy

L'Assemblée primaire de Martigny-Combe a approuvé, lors de sa séance du 22 septembre 2020 la proposition d'intégrer son Service électrique et son télé-réseau à Sinergy Infrastructure SA dès le 1^{er} janvier 2021. Cette intégration permet de garantir aux clients citoyens de ces deux réseaux de Martigny-Combe, la fourniture de services compétitifs et pérennes par un partenaire de proximité, en s'appuyant sur les compétences et le savoir faire reconnus de Sinergy Infrastructure SA.

Ce résultat obtenu à l'unanimité, moins une opposition, entérine le résultat des travaux préparatoires à cette intégration, initiés après deux ans de collaboration fructueuse.

L'accord signé le 27 novembre dernier prévoit l'intégration du réseau électrique et du télé-réseau

de Martigny-Combe au sein de Sinergy Infrastructure SA et la vente de 2% du capital action de Sinergy Infrastructure SA par la Commune de Martigny à la Commune de Martigny Combe. Une convention d'actionnaires entre les deux communes garantit la représentation de la Commune de Martigny Combe au sein du Conseil d'administration de Sinergy Infrastructure SA. Sinergy Commerce SA reprenant la gestion des relations clients.



Anne-Laure Couchepin Vouilloz, présidente de Martigny et de Sinergy, ainsi que Florence Carron Darbellay, présidente de Martigny Combe, se réjouissent de cette collaboration.

Sinergy Commerce SA & Sinergy Infrastructure SA
Rue du Collège 7, 1920 Martigny

027 564 25 00
info@sinergy.ch

www.sinergy.ch
www.facebook.com/Sinergy.Martigny

Tarifs d'électricité 2021

1. Répartition des clients par catégorie

Catégorie I	Catégorie II *
<= 50 MWh ¹	> 50 MWh ¹

2. Tarifs détaillés sur facture (exigence légale)

Tarif de l'énergie		Énergie simple	Énergie double ²	
Heures pleines (HP)	ct/kWh	7.40	7.90	7.90
Heures creuses (HC)	ct/kWh		6.10	6.10
Tarif d'utilisation du réseau (services-système inclus)				
Forfait annuel	CHF/an	72.00		72.00
Tarif simple	ct/kWh	6.20		4.90
Puissance	CHF/kW/mois	--	--	5.00
Taxes (communales / fédérales)				
Prestations aux collectivités publiques (PCP) ³	ct/kWh	0.80		0.80
Rétribution à prix coûtant (RPC) et protection des eaux et des poissons ⁴	ct/kWh	2.30		2.30

3. Tarifs globaux (somme de toutes les composantes de la facture avec PCP)³

Forfait annuel	CHF/an	72.00	72.00	72.00
Heures pleines (HP)	ct/kWh	16.70	17.20	15.90
Heures creuses (HC)	ct/kWh		15.40	14.10
Puissance	CHF/kW/mois	--	--	5.00

4. Reprise du courant photovoltaïque

Installation		Energie	Garantie d'origine	Total
<100kW	ct/kWh	7.0	3.0	10.0
>100kW		sur demande		

Remarques

- ¹L'accès aux catégories I et II se fait en fonction de la consommation annuelle (OApEL art 18 al.2). Les nouveaux clients sont classés selon l'estimation faite par Sinergy.
- ²Ne bénéficient du tarif double que les clients possédant une installation de chauffage électrique ou de production d'eau chaude d'une capacité de stockage de 200 l au minimum ou d'une pompe à chaleur, et pouvant être contrôlée par la télécommande centralisée. Dès l'introduction des compteurs intelligents, les clients bénéficient automatiquement du double tarif sur l'énergie.
- ³Les clients raccordés sur la Commune de Martigny-Combe ne sont pas soumis aux prestations aux collectivités publiques (PCP).
- ⁴Un supplément de 2.3 ct/kWh est prélevé à tous les clients pour l'encouragement et la promotion des énergies renouvelables (LEne art. 35) dont un supplément de 0.1 ct/kWh pour l'éco-rénovation de la force hydraulique.
- ^{*}L'énergie réactive est mesurée et la part dépassant les 50% de l'énergie active est identifiée de manière séparée afin de sensibiliser le client.
- Les heures pleines sont comprises entre 6h00 et 22h00 et les heures creuses entre 22h00 et 6h00.
- Les conditions des tarifs ainsi que les conditions générales sont à votre disposition sur demande.

Tous ces prix s'entendent TVA non comprise et entrent en vigueur au 1er janvier 2021 sous réserve de validation du Conseil Municipal de Martigny et de l'Assemblée Primaire de la commune de Martigny-Combe.

Nouveau service photovoltaïque

Vous souhaitez produire votre propre énergie solaire dans votre maison ou PPE, mais vous ne savez pas par où commencer, comment procéder, à qui vous adresser et si l'investissement sur votre toit est rentable ?

Pour répondre à toutes ces questions, Sinergy vous propose son nouveau service d'accompagnement « clé en main », disponible pour les petites et moyennes installations photovoltaïques dans les communes de Martigny et Martigny Combe.

Une solution locale « clé en main »

Sinergy se charge de la coordination générale et vous accompagne du début à la fin du projet. Nos prestations comprennent la vision locale, les demandes de devis et de rétribution, la mise à l'enquête, les démarches de certification, le contrôle qualité et la facturation finale.

La réalisation technique des installations reste confiée à des entreprises spécialisées de la région, au bénéfice de plusieurs années d'expérience. Dans un premier temps DransEnergie à Orsières et i-watt à Martigny, garants d'une solution locale et de qualité.

Des conditions financières attractives

En faisant appel à Sinergy, vous avez la garantie d'une solution de référence à un prix compétitif, mais vous profitez aussi d'avantages financiers, telle l'avance du montant de la rétribution unique. Vous bénéficiez ainsi sans délai de cette aide fédérale, dédiée au financement des installations photovoltaïques.

De plus, Sinergy vous rachète l'excédent d'énergie produite au tarif attractif de 10 cts/kWh.

A votre service

N'hésitez pas à contacter nos spécialistes pour une offre sans engagement. Plus d'infos sur www.sinergy.ch/photovoltaïque

